



L'air de rien

CHORALE de PONT L'ABBE D'ARNOULT

La chorale est ouverte à tous niveaux de choristes, du débutant au confirmé, avec un accueil bienveillant et simple.

Pour le bon fonctionnement de notre chorale, il est recommandé aux choristes d'assister régulièrement aux répétitions.

Il est préférable de prévenir en cas d'absence une des choristes ou le chef de chœur.

Avant tout la chorale est un lieu de convivialité, de détente et de partage au travers de la musique et du chant.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

L'adhésion à l'association est de 50€. Elle est valable pour une année. Elle donne droit de participer aux répétitions hebdomadaire de la chorale L'air de rien, qui ont lieu les mercredis de 19 à 22h, aux répétitions d'été, aux concerts, ainsi qu'aux AG de l'association.

Les répétitions ont lieu en deux temps : de 19 à 20h un atelier de technique vocale et chant classique et de 20 à 22h la répétition de la chorale L'air de rien et son répertoire varié. Le montant de l'adhésion est le même que vous choisissiez de participer à une (19-20h), deux (20h-22h) ou trois heures (19-22h) de répétitions.

Votre adhésions permettra de payer : les partitions, les assurances, nos adhésions à divers organismes (SASEM, ASSEM17...), préparer les concerts (locations, flyers...). Vous ne payez rien pour notre chef de chœur qui est bénévole.

Vous avez la possibilité de payer en une ou deux fois, par chèque, à l'ordre de "Chorale L'air de rien".

Je paye avec un chèque de 50€ (encaissé le 1^{er} novembre 2016)

Je paye avec deux chèques de 25€ (encaissés le 1/11 et le 1/12/2016)

J'atteste avoir lu les informations présentent sur ce bulletin d'adhésion et les acceptent.

Date et signature :